

Don du sang : profitez des vacances pour faire ce don généreux !



Don du sang : profitez des vacances pour faire ce don généreux !

Si une grande majorité de la population part en congés, la maladie, elle ne connaît pas de pause.

Les besoins en produits sanguins sont constants et la mobilisation doit rester régulière.

Alors pourquoi ne pas profiter de ces jours de vacances pour faire ce geste.

Collectes de Sang en Aout 2025 dans le GERS

JOURS	DATES	VILLE	LIEUX	HORAIRES
Mercredi	6	ISLE JOURDAIN	Salle polyvalente	8 h 30 - 13 h 00
Judi	7	ISLE JOURDAIN	Salle polyvalente	8 h 30 - 13 h 00
Vendredi	8	ISLE JOURDAIN	Salle polyvalente	8 h 30 - 13 h 00
Mercredi	13	FLEURANCE	Salle E. Castaing	15 h 00 - 19 h 00
Judi	14	FLEURANCE	Salle E. Castaing	15 h 00 - 19 h 00
Lundi	18	MAUVEZIN	Foyer rural	8 h 30 - 13 h 00
Mercredi	20	VIC FEZENSAC	Salle Polyvalente	9 h 30 - 13 h 30
Judi	21	VIC FEZENSAC	Salle Polyvalente	9 h 30 - 13 h 30
Judi	21	CAZAUBON	Château de Moutiques	12 h 30 - 17 h 30
Vendredi	22	MARCIAC	Maison des aînés	9 h 30 - 13 h 30
Lundi	25	NOGARO	Salle Animation	11 h 30 - 18 h 00
Mercredi	27	MIRANDE	La halle du marché	14 h 30 - 19 h 00

L'Etablissement Français du Sang préconise **la prise de rendez-vous en ligne**.

Pour prendre RDV c'est simple, il suffit d'aller sur <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/> ou d'appeler le 0 800 972 100

Des créneaux horaires sont bien sûr disponibles aux donneurs se présentant spontanément sans rendez vous.

Si vous ne pouvez pas vous rendre sur les collectes ci-dessus, vous pouvez donner **sur le site d'Auch dans l'enceinte de l'hôpital, parking n°1 Allée Marie CLARAC**

Ouvert tous les mardis de 10h à 13h30 et de 14h30 à 18h et tous les jeudis de 10h à 13h30 et de 14h30 à 19h.



VOICI QUELQUES RAPPELS SUR LES CONDITIONS POUR DONNER SON SANG

- Être âgé(e) de 18 à 70 ans
- Être muni(e) d'une pièce d'identité avec photo
- Être reconnu(e) apte au don

Peser au moins 50 kg

-Avoir un taux d'hémoglobine suffisant (si vous êtes nouveau donneur ou si votre dernier don date de plus de 2 ans, un dosage sera effectué)



DANS CERTAINS CAS, IL FAUT RESPECTER UN DÉLAI AVANT DE DONNER SON SANG :

- Après la fin d'un traitement par antibiotiques : 7 jours
- Après des soins dentaires : 7 jours
- Après un épisode infectieux : 14 jours (après l'arrêt des symptômes)
- Après un piercing ou un tatouage : 4 mois
- Après un voyage dans un pays où sévit le Paludisme (malaria...) : 4 mois
- Après une intervention chirurgicale : 4 mois

